



Commission canadienne
de sûreté nucléaire

Canadian Nuclear
Safety Commission

Compte rendu des ateliers sur la gestion des mesures d'urgence nucléaire



Novembre 2002 à février 2003

Compte rendu des ateliers sur la gestion des mesures d'urgence nucléaire

Préparé pour la Commission canadienne de sûreté nucléaire par Golder Associates Ltd.
Novembre 2002 à février 2003

SOMMAIRE

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) et ses partenaires, Santé Canada et le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC), ont organisé trois ateliers sur la gestion des mesures d'urgence nucléaire entre novembre 2002 et février 2003. Les participants représentaient un échantillon des organisations responsables de la gestion des mesures d'urgence liées aux grandes installations nucléaires en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

L'objectif de ces ateliers était de renforcer le réseau de gestion des mesures d'urgence nucléaire en favorisant l'établissement de contacts et la discussion, entre les participants de tous les niveaux, sur les meilleures pratiques, les points forts, les enjeux et les domaines d'amélioration.

Les ateliers consistaient en groupes de discussion, avec animateur, traitant de divers sujets, et de présentations par des conférenciers invités. Les points de discussion de chaque réunion ont été pris en note et sont résumés dans le présent document, qui présente également les conclusions générales qui seront étudiées par les organisations concernées.

Au total, 191 personnes ont assisté aux trois ateliers. Les commentaires formulés dans le cadre de l'évaluation des ateliers indiquent que les participants ont apprécié cette occasion unique de discuter des plans, des meilleures pratiques, des rôles et des responsabilités, et des domaines d'amélioration, et de se procurer de l'information à ce sujet.

Des conclusions générales ont été tirées en fonction des commentaires des participants, recueillis pendant les groupes de discussion, et de certaines des présentations clés faites pendant les séances plénières. Elles sont présentées à l'intention des organisations, des intervenants et des participants, qui pourront les prendre en compte quand ils examineront et amélioreront leurs programmes de gestion des mesures d'urgence nucléaire. Les conclusions générales sont les suivantes :

1. Il faut un plus grand leadership afin de favoriser, à tous les niveaux, le développement continu du réseau de gestion des mesures d'urgence nucléaire et la résolution des problèmes.
2. L'augmentation du financement et des ressources liés à la capacité d'intervention en cas d'urgence hors site devrait être envisagée.
3. On souhaite que la participation des parties concernées s'intensifie ou s'améliore.
4. L'orientation de base devrait être améliorée.
5. Le document intitulé *Lignes directrices générales concernant la préparation aux situations d'urgence et l'intervention hors site – Volet nucléaire* devrait être révisé, finalisé et distribué.
6. L'évaluation et l'amélioration continue devraient être favorisées.
7. Il serait souhaitable d'avoir des directives sur la reprise.
8. La progression de la résolution des problèmes doit être supervisée.

Compte rendu des ateliers sur la gestion des mesures d'urgence nucléaire

Novembre 2002 à février 2003

TABLE DES MATIÈRES VOLUME I

1.0	INTRODUCTION ET CONTEXTE	1
2.0	À PROPOS DES ATELIERS	2
3.0	RÉSUMÉ DES ATELIERS	5
3.1	Compte rendu de l'atelier de Markham.....	6
3.1.1	Aperçu des présentations clés faites lors des séances plénières	6
3.1.2	Aperçu des discussions de groupe	8
3.2	Compte rendu de l'atelier de Trois-Rivières.....	14
3.2.1	Aperçu des présentations clés faites lors des séances plénières ..	14
3.2.2	Aperçu des discussions de groupe	16
3.3	Compte rendu de l'atelier de Saint John	20
3.3.1	Aperçu des présentations clés faites lors des séances plénières	20
3.3.2	Aperçu des discussions de groupe	22
4.0	CONCLUSIONS GÉNÉRALES.....	29
	LISTE DES ACRONYMES	32

LISTE DES ANNEXES

Annexe A Participants aux ateliers

Cet annexe contient des renseignements protégés et n'est pas accessible au public.

TABLE DES MATIÈRES VOLUME II

(pas inclus dans ce document)

Annexe B	Horaire des ateliers
Annexe C	Sujets et sous-sujets des discussions de groupe
Annexe D	Notes des discussions de groupe
Annexe E	Sommaires de l'évaluation des ateliers
Annexe F	Mémoires publics
Annexe G	Présentations clés – Séances plénières

1.0 INTRODUCTION ET CONTEXTE

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), de concert avec ses partenaires fédéraux, Santé Canada et le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC), ont organisé trois ateliers sur la gestion des mesures d'urgence nucléaire, comme suit :

- Les 26 et 27 novembre 2002 à Markham, Ontario ;
- Les 21 et 22 janvier 2003 à Trois-Rivières, Québec ;
- Les 18 et 19 février 2003 à Saint John, Nouveau-Brunswick.

En organisant ces ateliers, la CCSN voulait réunir les parties concernées pour discuter des mesures de préparation et d'intervention d'urgence nucléaire dans une atmosphère agréable et constructive.

La CCSN a fait appel aux services de Golder Associates Ltd. afin de planifier, de présider, d'organiser et d'animer les ateliers, et de rédiger un rapport.

Les participants étaient motivés, enthousiastes et prêts à discuter des mesures d'urgence nucléaire. Ils ont généreusement partagé les meilleures pratiques et leurs expériences, ont fourni des explications et des précisions à la demande de leurs collègues, et discuté ouvertement de divers points de préoccupation.

À propos du rapport

Le volume I résume les travaux réalisés aux trois ateliers et présente les conclusions générales, que les organisations concernées pourront considérer afin de renforcer le réseau de gestion des mesures d'urgence nucléaire et d'améliorer leur capacité de se préparer et d'intervenir en cas d'urgence nucléaire au Canada.

Le volume II renferme les éléments suivants :

Annexe B	Horaire des ateliers
Annexe C	Sujets et sous-sujets des discussions de groupe
Annexe D	Notes des discussions de groupe
Annexe E	Sommaires de l'évaluation des ateliers
Annexe F	Mémoires publics
Annexe G	Présentations clés – Séances plénières

2.0 À PROPOS DES ATELIERS

Portée et objectifs

Les ateliers ont été organisés à l'intention des organisations qui jouent un rôle actif (à l'interne ou à l'externe) dans la gestion des mesures d'urgence nucléaire dans les grandes installations nucléaires de chaque province.

- **Markham** : centrale de Pickering, centrale de Darlington, centrale de Bruce, laboratoires d'EACL à Chalk River
- **Trois-Rivières** : centrale de Gentilly-2
- **Saint John** : centrale de Point Lepreau

Des représentants des municipalités ontariennes concernées par la centrale nucléaire Fermi-2, située aux États-Unis, étaient aussi invités à l'atelier de Markham.

Le thème général de l'atelier était :

« S'unir pour créer un solide réseau d'intervention en cas d'urgence nucléaire ».

Les objectifs visés étaient les suivants :

- connaître le point de vue des participants sur les meilleures pratiques, les points forts, les préoccupations et les possibilités d'amélioration en ce qui a trait à la préparation et à l'intervention en cas d'urgence nucléaire;
- cerner les points prioritaires pour les participants et documenter les options et les recommandations proposées;
- connaître le point de vue des participants sur le document de la CCSN intitulé *Lignes directrices générales concernant la préparation aux situations d'urgence et l'intervention hors site – Volet nucléaire*;
- renforcer le réseau en permettant aux participants de se rencontrer et de se consulter.

Participants

Les participants représentaient les organisations suivantes :

- titulaires de permis des grandes installations nucléaires de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick;
- organismes provinciaux responsables des mesures d'urgence;
- organismes régionaux et municipaux responsables des mesures d'urgence;
- conseils régionaux et municipaux, autorités sanitaires et conseils scolaires;
- premiers intervenants (services de police, d'incendie et d'urgence médicale);
- organismes bénévoles pertinents (notamment les gardes civils, la Croix-Rouge canadienne, l'Ambulance Saint-Jean et les radioamateurs);
- ministres et ministères provinciaux et fédéraux;
- représentants professionnels et syndicaux;
- CCSN et partenaires fédéraux, soit Santé Canada et le BPIEPC.

La liste des invités a été dressée avec l'aide des organismes de mesures d'urgence provinciaux, des titulaires de permis de la CCSN et des régions concernées. La liste des participants figure à l'annexe A.

Les ateliers n'étaient pas ouverts au grand public et aux médias. Cependant, le grand public a été invité à faire des commentaires sur la gestion des mesures d'urgence nucléaire par écrit. Les quatre documents reçus figurent à l'annexe F du volume II.

Format

Le calendrier des ateliers est présenté à l'annexe B du volume II. Les ateliers consistaient en de brèves présentations par des conférenciers invités, représentant un échantillon du réseau de gestion des mesures d'urgence nucléaire de chaque province, pendant les séances plénières et en petits groupes de discussion. Les groupes de discussion ont permis de connaître le point de vue des participants sur les points forts, les meilleures pratiques, les enjeux et les améliorations possibles, dans les domaines suivants :

- réseau de gestion des mesures d'urgence nucléaire;
- communication entre les organisations;
- formation, exercices et simulations;
- éducation du grand public et communication – état de préparation;
- communication – intervention;
- documentation : plans, procédures, listes de contrôle et bases de données;
- mesures de protection;
- équipes de terrain et contrôle;
- commentaires sur le document intitulé *Lignes directrices générales concernant la préparation aux situations d'urgence et l'intervention hors site – Volet nucléaire*;
- gestion des ressources : personnel, équipement, installations et impondérables.

L'annexe C du volume II présente la liste exhaustive des sujets principaux et secondaires soulevés par les groupes de discussion. Dans chaque salle se trouvaient un animateur et un secrétaire chargé de noter les commentaires des participants sur les sujets soulevés. Les notes de chaque séance ont été compilées dans une base de données afin d'aider à l'élaboration de ce résumé, et remises aux participants respectifs. À la fin de chaque journée d'atelier, un résumé des points saillants était préparé par le président et les animateurs, puis remis aux participants.

Les discussions étaient dirigées par les participants. Bien entendu, et probablement en raison des contraintes de temps, de nombreux groupes se sont concentrés sur des questions ou des domaines nécessitant des améliorations, sans nécessairement discuter des points forts ou des meilleures pratiques. Les notes et des sections du résumé reflètent ces discussions. Dans bien des cas, les participants ont manifesté leur volonté de donner suite aux questions et aux domaines nécessitant des améliorations soulevés aux ateliers.

Les groupes de discussion ont permis aux participants qui ont un rôle à jouer en cas d'urgence nucléaire d'échanger de l'information, de partager les meilleures pratiques et de cerner les possibilités d'amélioration.

Malgré les limites inhérentes aux ateliers, on peut raisonnablement faire un résumé et tirer des conclusions sur la perception générale des participants, leur degré de sensibilisation ou de compréhension, les domaines de préoccupation ou d'intérêt, la disponibilité de l'information, et les besoins et les priorités connus.

Les notes complètes des groupes de discussion figurent à l'annexe D du volume II.

À la fin de chaque atelier, les participants devaient remplir un formulaire d'évaluation. Ceux-ci figurent à l'annexe E du volume II.

Les présentations clés faites lors des séances plénières figurent à l'annexe G du volume II.

3.0 RÉSUMÉ DES ATELIERS

La section 3 résume les travaux des groupes de discussion. Ces résumés sont présentés en fonction des principaux sujets soulevés en atelier, et la rubrique «financement » a été ajoutée afin de connaître le point de vue des participants à cet égard.

Il est inévitable de perdre certains détails quand on fait un résumé. Aussi, le lecteur est prié de consulter les notes des groupes de discussion exhaustives qui figurent à l'annexe D du volume II.

3.1 Compte rendu de l'atelier de Markham

Les participants à l'atelier de Markham étaient des responsables de la gestion des mesures d'urgence nucléaire liées aux grandes installations nucléaires de catégorie I à Pickering, à Darlington et à Bruce, et aux laboratoires d'EACL à Chalk River. Ont aussi participé à l'atelier des représentants du comté d'Essex, relativement à Fermi-2. Aussi, la portée des groupes de discussion était un peu plus vaste qu'aux ateliers de Trois-Rivières et de Saint John, qui portaient sur une seule centrale.

L'Ontario a un plan provincial d'urgence nucléaire pour les collectivités hôtes. Les quatre centrales de classe 1 sont situées dans des collectivités affichant d'importantes différences quant à la population de la zone primaire (10 km), à la diversité ethnique, aux habitudes de transport et à l'utilisation des terres voisines. Par exemple, environ 200 000 personnes vivent et travaillent dans la zone primaire de la centrale de Pickering, comparativement à quelque 1 500 personnes dans celle de la centrale de Bruce. Bien qu'il puisse y avoir des points communs, les points forts, les enjeux et les priorités peuvent varier considérablement compte tenu du contexte. Aussi, de nombreux résultats s'appliquent à l'ensemble, et certains sont propres à une centrale ou à une collectivité.

3.1.1 Aperçu des présentations clés faites lors des séances plénières

Les conférenciers invités ont fait des présentations sur des sujets d'intérêt pour les participants. Nous présentons ci-dessous un résumé des présentations :

- **Discours-programme : Ensemble pour un solide réseau de mesures d'urgence nucléaire**, par M. Ian Grant, directeur général, Direction de l'évaluation et de l'analyse, CCSN.
- **Bienvenue de la Gestion des situations d'urgence de l'Ontario**, par M. Doug Harrison, chef adjoint, Gestion des situations d'urgence de l'Ontario.
- **Le Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire (PFUN)** par M^{me} Helen Griffiths, Bureau de la radioprotection, Santé Canada.
 - Résumé du mandat fédéral en cas d'urgence nucléaire.
 - Objet et portée du PFUN.
 - Programmes, connaissances et ressources de Santé Canada.
- **Le BPIEPC et la préparation et l'intervention en cas d'urgence nucléaire au Canada**, par M^{me} Ruth McGarry, agente de programme, Bureau de la protection et des infrastructures essentielles et de la protection civile.
 - Aperçu du rôle du BPIEPC.
 - Soutien à Santé Canada, élaboration de plans, offre d'installations et participation aux exercices.
- **Atelier sur la gestion des mesures d'urgence nucléaire**, par M. Bernie Beaudin, agent d'intervention en cas d'urgence, CCSN.
 - Aperçu des compétences, du rôle et des responsabilités de la CCSN avant, pendant et après une urgence nucléaire.
 - Interface entre la CCSN et d'autres organisations.
 - Portée et objet des ateliers.

- *Un aperçu du Plan provincial d'urgence nucléaire (PPUN)*, par M. Bill Fox, directeur, Plans, Gestion des situations d'urgence de l'Ontario.
 - Fondements législatifs, administration et objectifs du PPUN.
 - Aperçu de la structure et de l'organisation du Plan.
 - Processus de notification.
 - Mesures de protection étudiées.
 - Mandat et membres des comités régionaux de coordination de la gestion des mesures d'urgence nucléaire.
- *Éducation du grand public et information sur les situations d'urgence* par M. Jude Kelly, agent d'information sur les questions nucléaires, Gestion des situations d'urgence de l'Ontario.
 - Contexte, définitions et exigences du PPUN relativement à l'éducation du grand public et à l'information sur les situations d'urgence.
 - Éléments de l'éducation du grand public et approches à utiliser.
 - Orientation et défis futurs.
- *Aperçu d'OPG– Mesures d'urgence nucléaire*, par M. Allan Lew, directeur de la préparation et de l'intervention d'urgence, OPG.
 - Dotation de la *Shift Emergency Response Organization (ERO)* et exécution du plan.
 - Gestion du site.
 - Haute direction d'OPG.
 - Programme de simulations et d'exercices complet.
 - Résumé des points forts.
- *Mesures d'urgence à la centrale de Bruce*, par M. Randy Henderson, responsable des mesures d'urgence, Bruce Power Inc.
 - Aperçu des responsabilités du service des mesures d'urgence et dotation.
 - Portée et flexibilité du plan et du programme d'urgence, et calendrier des exercices évalué.
- *Programme de mesures d'urgence des Laboratoires de Chalk River* par M. Ray Lambert, directeur, sécurité, environnement et radioprotection, EACL (administration du programme de préparation aux situations d'urgence).
 - Installations des Laboratoires.
 - Portée des activités liées au programme de préparation aux situations d'urgence, avec une attention particulière aux simulations, aux exercices à la formation des employés.
 - Organisation de l'intervention d'urgence aux Laboratoires.
 - Rôles et responsabilités en matière d'intervention hors site.
- *Gestions des mesures d'urgence nucléaire–Perspective d'un conseil scolaire*, par M. Gary Gibson, directeur de la santé et de la sécurité, conseil scolaire du district de Durham.
 - Aperçu du programme de mesures d'urgence nucléaire.
 - Besoins et défis.

- *Urgences nucléaires et intervention policière*, par le sergent Jim Grimley, agent des mesures d'urgence, services de police régionaux de Durham.
 - Aperçu des responsabilités des services de police régionaux de Durham, en particulier en ce qui a trait au contrôle de la circulation, à l'évacuation, à la sécurité des zones et des centres évacués, à la dotation et à l'affectation des installations, et au rapatriement.
- *Ambulance Saint-Jean en Ontario – Intervention d'urgence bénévole*, par M^{me} Carmie McCormack, agente provinciale de planification d'urgence.
 - Résumé de la capacité, des services et de la coordination en matière d'intervention d'urgence.
 - Aperçu du centre des opérations provincial d'Ambulance Saint-Jean, de son objet, de son fonctionnement et de ses capacités.
- *Aperçu des Lignes directrices générales concernant la préparation aux situations d'urgence et l'intervention hors site Volet nucléaire*, par M. Barry Neil, N4 Research Associates, pour le compte de la CCSN.
 - Objectifs et portée des lignes directrices.

3.1.2 Aperçu des discussions de groupe

Les participants ont tendance à considérer qu'Ontario Power Generation, Bruce Power et EACL ont établi des **liens solides** avec les collectivités hôtes, et estiment que les régions/municipalités et la province respectives sont **bien coordonnées** en matière de planification d'urgence nucléaire.

Selon de nombreux participants, les **partenaires et ministères fédéraux devraient intensifier leur participation**, surtout en ce qui a trait à leur présence locale, au partage de l'information et de l'expérience, et à l'offre de ressources quand c'est possible.

Les participants aimeraient que **les rôles et les responsabilités organisationnels soient clarifiés** sur le plan de la gestion des urgences nucléaires. « Qui est responsable ? » était un thème récurrent.

La **rotation** constante des intervenants, qui est considérée comme un défi pour la préparation, a souvent été soulevée lors des discussions.

Financement

Bien que des règlements aient été adoptés, notamment en ce qui a trait à l'intensification des exigences de préparation hors site, **il semble que le financement n'est pas proportionnel**. Les besoins de financement ont augmenté depuis le 11 septembre, mais les participants estiment que les responsables de la mise en application n'ont pas bénéficié des augmentations.

L'absence de budget pour la préparation aux situations d'urgence est une des principales préoccupations de la plupart des parties. Plus précisément, **l'absence de financement durable pour les activités répétitives** comme la formation, les simulations et les exercices, l'acquisition/le remplacement de matériel, et la vérification des plans

d'urgence nucléaire hors site. On a également noté que les conseils scolaires et les hôpitaux manquent de fonds (pour la préparation aux situations d'urgence).

Communication interorganisations

D'une manière générale, les relations de travail entre les organisations sont bonnes, mais il faut une plus grande communication directe entre les parties clés afin de rationaliser les accords de collaboration, de clarifier les rôles et les fonctions, et d'intégrer de nouvelles personnes. Selon les participants, les ateliers sont une bonne occasion de rencontrer des collègues et d'en savoir plus sur eux.

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Pontiac, au Québec, située de l'autre côté de la rivière des Outaouais, en face des Laboratoires d'EACL à Chalk River, **vient d'entreprendre** le processus de planification d'urgence nucléaire et a besoin d'information, de ressources, d'une harmonisation et d'un soutien multijuridictionnels.¹

Les participants trouvent que la communication avec les **municipalités voisines** (voisines des collectivités hôtes) et leurs secouristes d'urgence, et la participation de ceux-ci, **doivent être améliorées**.

Formation, simulations et exercices

Nombre des organisations participantes **offrent des possibilités et des programmes de formation pertinents**. Il s'agit notamment des installations nucléaires/titulaires de permis, de Gestion des situations d'urgence de l'Ontario, de l'Organisation des mesures d'urgence de Durham et du BPIEPC.

Certains participants estimaient que **le gouvernement fédéral devrait prendre plus d'initiatives** afin de faciliter l'élaboration de programme de formation, de les diffuser sur le réseau et, si possible, de fournir des ressources. La disponibilité des programmes de formation, des initiatives et des possibilités (par exemple, par le BPIEPC) au palier fédéral a surpris de nombreux participants.

L'absence de budgets pour la formation continue demeure une préoccupation clé pour presque toutes les organisations hors site.

Il y a un besoin généralisé **d'éducation aux questions nucléaires parmi les organisations d'intervention**, notamment le milieu médical (médecins, personnel infirmer, employés d'hôpital) et les groupes de bénévoles.

¹ Clarification faite par M. Bernie Beaudin, CCSN, le 2 avril 2003 : Le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSPQ) est le premier responsable de la planification et de l'intervention d'urgence au Québec. Le plan, appelé « Plan directeur », dans le cadre du « Plan des mesures d'urgence nucléaire externe (PMUNE) », décrit de manière générale les éléments de la préparation et de l'intervention d'urgence. Le « Plan directeur » est appliqué dans toute la province afin de donner suite aux questions de gestion des mesures d'urgence, notamment dans les secteurs d'intervention visés par la zone primaire des Laboratoires d'EACL à Chalk River. Il n'existe cependant pas de plan propre au site pour les trois secteurs d'intervention au Québec. Le MSPQ s'est penché sur cette question et a l'intention d'élaborer un chapitre détaillé qui inclurait les Laboratoires de Chalk River.

Les secteurs d'intervention en Ontario ont été identifiés, et des dispositions ont été prises avec EACL afin d'assurer la coordination entre les divers éléments de l'organisation d'intervention d'urgence.

Les simulations et les exercices sont généralement satisfaisants, quand ils ont lieu. Cependant, pour certaines organisations hors site, les budgets sont insuffisants ou inaccessibles, et il est impossible de faire des simulations ou de participer à des exercices, même si le besoin existe.

Les simulations et les exercices devraient être plus fréquents en raison du roulement du personnel et des changements organisationnels.

Certains participants ont dit craindre que **les mesures correctives et les recommandations** des rapports des évaluateurs ne sont pas toujours prises ou suivies.

Les participants se sont dits frustrés du manque de participation de certains intervenants aux simulations/exercices, en particulier le gouvernement fédéral.

Les différences de terminologie compliquent la communication, les exercices et les simulations.

Éducation du grand public et communication – Préparation

Les programmes des services d'incendie ont été cités comme étant de **bons exemples d'une éducation intégrée du grand public** et d'une communication avec celui-ci. La participation des titulaires de permis aux programmes d'éducation est également appréciée. Selon de nombreux participants, les programmes scolaires sont très efficaces pour sensibiliser les enfants à la préparation aux urgences nucléaires, la question de l'éducation des adultes étant la principale préoccupation.

Les participants ont manifesté un intérêt pour le rôle et le mandat du nouvel agent d'éducation du public de MUO.

D'une manière générale, les participants reconnaissent que **l'éducation du grand public sur la préparation aux urgences nucléaires doit être améliorée**, en particulier dans les domaines suivants : coordination, cohérence du message, portée, fréquence, tenue à jour du matériel éducatif, et population multiculturelle (surtout près de Pickering et de Darlington). Les participants estiment que des ressources additionnelles sont requises pour apporter ces améliorations.

On a insisté sur **l'utilisation plus efficace des outils de communication**. Les approches envisagées sont entre autres de l'information sur la préparation et l'intervention d'urgence nucléaire facilement accessible au grand public par divers moyens, notamment les pages d'urgence dans l'annuaire, des annonces dans les journaux et à la radio, des sites web, la distribution de dépliants, des lignes d'information et des sites web communautaires, et des présentations multimédias.

La passivité du grand public est un sujet de préoccupation, et les participants ont insisté sur la nécessité d'équilibrer le message transmis, en l'axant sur la préparation, sans alarmer les gens.

Communication – Intervention

Des processus de notification intra-organisationnels sont en place et sont généralement considérés comme efficaces. Les centrales nucléaires procèdent à des simulations généralisées, mais ce type d'activités n'est habituellement pas financé dans les autres organisations.

Les participants ont dit se préoccuper du fait que **les systèmes de communication des groupes d'intervention de première ligne (police, pompiers, personnel médical) ne sont pas compatibles**, ce qui les empêche de communiquer directement entre eux.

Certains ont dit que les **rapports d'incident** (par exemple, de la centrale aux intervenants de première ligne) **doivent être moins techniques et renfermer moins de jargon**, de façon à être mieux compris.

Le nouveau système d'alerte publique devrait être en place pour les zones contiguës (3 km) à Pickering et à Darlington d'ici la moitié de 2003. Il sera opérationnel dans les zones primaires à une date ultérieure.

Certains ont remis en question l'efficacité du **Centre d'information conjoint**, et les participants ont insisté à maintes reprises sur l'importance d'une seule et unique voix crédible pour fournir de l'information au grand public en cas d'urgence.

Documentation : plans, procédures, listes de contrôle et bases de données

Les exploitants des centrales ont l'assurance que leurs plans d'urgence, les procédures connexes et les bases de données sont efficaces.

La plupart des organisations participantes ont des **plans**, mais beaucoup se préoccupent du **manque de ressources pour évaluer** les plans par l'intermédiaire d'exercices et de simulations.

Les plans d'évacuation à Pickering doivent être mis à jour.

Des questions ont été soulevées quant à savoir **si et comment les divers plans fédéraux sont liés** au plan provincial. Certains participants soutiennent qu'une seule agence/organisation doit s'occuper de l'harmonisation ou de la coordination.

Il faut une terminologie standard, et les plans devraient être harmonisés à tous les paliers – municipal, régional, provincial et fédéral. De nombreux participants pensent que cette tâche devrait incomber à MUO, par l'intermédiaire du projet de loi provincial 148.

La sécurité des plans d'urgence et des bases de données et l'accès à ceux-ci sont un sujet de préoccupation plus important depuis le 11 septembre, ce qui peut nuire au partage d'information. Un site web à accès contrôlé pourrait être l'un des moyens de partager de l'information générale sur les plans, les rôles et les contacts, de faire le suivi des ressources disponibles et de partager des connaissances.

Il faut des outils et des ressources **pour tenir à jour les listes de contacts, les bases de données et les plans**. Les listes de contacts (interagences) ne sont pas très fiables car il

est difficile de les tenir à jour. Les participants sont plutôt en faveur de **misés à jour obligatoires** des éléments de leurs plans ayant une courte durée de vie.

Le **long cycle d'approbation** des plans d'urgence est considéré comme un obstacle à la tenue à jour de la documentation. « Tous les plans ne devraient pas nécessiter une approbation provinciale » était un thème récurrent.

Des ressources additionnelles sont requises pour **formaliser le processus de vérification** des plans et des procédures d'urgence hors site. Des directives sont nécessaires pour aider à régler la question : « Quand le degré de préparation est-il suffisant ? ». Certaines organisations aimeraient que des évaluations externes objectives de l'état de préparation soient effectuées.

Il faut des directives sur la planification de la reprise. On a noté que cela est particulièrement important dans les collectivités hôtes, qui se préoccupent du retour des gens chez eux après un incident.

Mesures de protection

De nombreux participants considèrent **l'évacuation** des environs de Pickering comme une question importante. Des modèles cohérents plus réalistes sont requis pour faciliter la planification. De plus, il faut une meilleure compréhension, par le grand public et les organisations, des mesures de protection appropriées, l'accent étant d'abord mis sur la question des refuges. La question de l'évacuation spontanée (des personnes décidant de partir en dépit des instructions leur indiquant de se mettre à l'abri dans un refuge) est aussi un sujet de préoccupation. Selon un participant, la question de l'évacuation pourrait à elle seule faire l'objet d'un atelier.

Le problème du freinage de la fonction thyroïdienne a déjà fait l'objet de discussions considérables. **Les questions à régler** sont entre autres : une politique provinciale reflétant les différences importantes dans les collectivités hôtes; l'absence d'un distributeur canadien certifié d'iodure de potassium (KI); la disponibilité de pilules à des doses appropriées/acceptées; s'il faut ou non en distribuer au préalable aux membres de certaines collectivités; et les modes de distribution.

La protection de la santé et de la sécurité des travailleurs d'urgence, par la formation et l'éducation, et la disponibilité de l'équipement approprié, sont une priorité pour de nombreux participants.

Équipes de terrain et contrôle

La dotation des équipes de terrain est considérée comme un problème potentiel, car on ne sait pas s'il y aura assez de personnel ou si on pourra garder le personnel des programmes de contrôle à long terme.

Il faut **une voix unique crédible** pour communiquer les résultats des contrôles au grand public.

Gestion des ressources : personnel, équipement, installations et fonds pour éventualités

Des accords ou des protocoles d'entente pourraient être requis pour les **centres de réception** dans certaines collectivités afin d'assurer la disponibilité et de fournir des précisions sur le remboursement et les conditions de la reprise.

De nombreux participants s'inquiètent de **l'absence de plan de communication d'urgence interagences coordonné**, par exemple si les systèmes téléphoniques sont surchargés ou en panne, ou si la transmission par téléphone cellulaire ne fonctionne pas dans certaines régions. Plusieurs suggestions ont été faites pour éviter ou régler ce problème. On a noté que les radioamateurs peuvent jouer un rôle important comme outil de communication d'urgence.

La grande dépendance envers le personnel d'intervention d'urgence d'organismes bénévoles a été reconnue, tout comme le manque général de ressources de ces organisations.

Rétroaction sur les directives de la CCSN

Les participants ont jugé le document comme **une initiative d'harmonisation appropriée et bien préparée**, renfermant des directives utiles. Certains ont fait remarquer qu'il aurait été encore plus utile il y a quelques années, quand le Plan provincial d'urgence nucléaire a été mis à jour. Il existe une volonté générale d'harmoniser les approches avec les autres provinces où se trouvent des centrales nucléaires.

Les participants aimeraient avoir des directives écrites sur les deux autres piliers de la gestion des mesures d'urgence : **l'atténuation et la reprise**.

Certains participants aimeraient avoir des précisions sur la question de la **juridiction** (pourquoi la CCSN a entrepris d'élaborer ce document) et l'application des directives.

On propose que GMO accepte/incorpore ces directives au cours de l'élaboration des exigences provinciales du Programme de gestion des mesures d'urgence.

Des commentaires précis sur les directives figurent à l'annexe D.

3.2 Compte rendu de l'atelier de Trois-Rivières

Les participants à l'atelier de Trois-Rivières sont des responsables de la gestion des mesures d'urgence nucléaire liées à la centrale nucléaire de Gentilly-2. L'atelier a eu lieu entièrement en français.

Le Québec a procédé récemment (2001) à la restructuration des municipalités et des régions et, par conséquent, des organisations responsables de divers aspects de la gestion des mesures d'urgence nucléaire hors site relatives à Gentilly-2. De plus, la province a récemment terminé la deuxième de trois phases de la mise à jour du Plan des mesures d'urgence nucléaire externes (PMUNE), qui sera opérationnel à la fin de la phase III.

3.2.1 Aperçu des présentations clés faites lors des séances plénières

Les conférenciers invités ont fait des présentations sur des sujets d'intérêt pour les participants. Nous présentons ci-dessous un résumé des présentations.

- **Discours-programme : Ensemble pour un solide réseau de mesures d'urgence nucléaire**, par M. Ian Grant, directeur général, Direction de l'évaluation et de l'analyse, CCSN
- **Bienvenue du MSPQ**, par M. Bernard Dubois, directeur des opérations territoriales de la sécurité civile, MSPQ
- **Le Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire (PFUN)**, par M. Jean-Patrice Auclair, Bureau de la radioprotection, Santé Canada
 - Résumé du mandat fédéral en cas d'urgence nucléaire
 - Objet et portée du PFUN
 - Programmes, connaissances et ressources de Santé Canada
- **Le BPIEPC et la préparation et l'intervention en cas d'urgence nucléaire au Canada**, par M. Robert Bégin, directeur régional, Québec, BPIEPC/OCIPEP
 - Aperçu du mandat, de la mission et du rôle du BPIEPC
 - Soutien à Santé Canada, élaboration de plans, offre d'installations et participation aux exercices
- **Atelier sur la gestion des mesures d'urgence nucléaire**, par M. Bernie Beaudin, agent d'intervention en cas d'urgence, CCSN
 - Aperçu des compétences, du rôle et des responsabilités de la CCSN avant, pendant et après une urgence nucléaire
 - Interface entre la CCSN et d'autres organisations
 - Portée et objet des ateliers
- **Un aperçu du PMUNE-G2**, par M. Bernard Dubois, directeur des opérations territoriales de la sécurité civile, MSPQ
- **Plan d'urgence nucléaire – Bureau de coordination des urgences, ministère de l'Environnement**, par M. Claude Bouchard, coordinateur aux urgences environnementales, ministère de l'Environnement
 - Aperçu du plan d'urgence nucléaire en deux volumes, comprenant le plan et les procédures

- Description de la base de planification, de la structure organisationnelle et des opérations
- Protection des travailleurs, ressources, formation, communication et responsabilités
- *La mission Communication du Plan national de sécurité civile (PNSC)* par M. François Beaudoin, directeur régional, Communication Québec
 - Rôle du centre de coordination stratégique des communications.
 - Rôle de Communication Québec en cas d'urgence
 - Portée et statut du Plan intégré de communication du PMUNE
- *Bases de Planification du PMUNE-G2*, par le D^r Gilles Grenier, médecin-conseil, santé nucléaire, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre du Québec
 - Scénarios d'accidents envisagés dans le cadre de l'élaboration du plan
 - Zones de planification d'urgence
 - Mesures de protection
 - Distribution d'iodure stable – considérations et approches
 - Protection des intervenants d'urgence
- *Plan des mesures d'urgence (PMU) de la centrale nucléaire de Gentilly²*, par M. Stephen Lévesque, conseiller, Plan des mesures d'urgence, Hydro-Québec
 - Aperçu du plan
 - Documentation et structure; accessibilité des procédures générales et propres à des événements donnés
 - Aperçu de l'OMU (organisation des mesures d'urgence)
 - Exécution du Plan
- *Le réseau de la santé et des services sociaux et les mesures d'urgence nucléaire externes à la centrale de Gentilly²*, par M. Jacques Isabelle, coordonnateur général des opérations de mesures d'urgence, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre du Québec
 - Rôle et responsabilités de la Régie de la santé et des services sociaux en cas d'urgence
 - Structure d'intervention
 - Rôles des unités régionales : normales et d'urgence
 - Activités/réalisations récentes liées au PMUNE-G2
 - Travaux en cours
 - Prochaines étapes
- *Aperçu des Lignes directrices générales concernant la préparation aux situations d'urgence et l'intervention hors site – Volet nucléaire*, par M. Barry Neil, N4 Research Associates, pour le compte de la CCSN
 - Objectifs et portée des lignes directrices
- *Rôle et responsabilités du MAPAQ en cas d'urgence nucléaire*, par M. Marcel Benoît, chargé de projet, Plan d'urgence nucléaire, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
 - Aperçu du rôle et des responsabilités du MAPAQ
 - Plan d'urgence

- Contrôle de la chaîne alimentaire

3.2.2 Aperçu des discussions de groupe

La plupart des participants ont indiqué que la **structure organisationnelle** de la gestion des mesures d'urgence **a été définie et est généralement bien comprise**, bien qu'il y ait de nombreuses questions quant à sa mise en application. En règle générale, les participants comprennent les rôles et les responsabilités de leurs propres organisations, mais se posent beaucoup de questions sur ceux des autres organisations et sur leur interaction. On a insisté sur l'importance d'inclure les municipalités voisines dans le cadre de la phase III (ce qui comprend la communication, la formation, les simulations et les exercices).

Les participants à l'atelier de Trois-Rivières ont dit que c'était une **bonne occasion** de poser des questions, d'en savoir plus sur le rôle des autres participants et organisations, d'évaluer le statut du PMUNE et de sa mise en application, et de commencer à harmoniser les opérations.

Financement

Il semble que les ressources financières sont insuffisantes pour la préparation aux situations d'urgence, en particulier sur les plans de la formation, de l'acquisition d'équipement, des simulations et des exercices, et de la gestion du plan. Plusieurs participants se préoccupent du financement approprié pendant la phase III (mise en application du PMUNE) et après celle-ci.

Communication interorganisations

On reconnaît d'une manière générale que les méthodes de **communication** entre les organisations **évoluent**, mais doivent être plus clairement définies. Les participants aimeraient avoir plus d'occasions de se rencontrer, d'être tenus informés et d'encourager la communication.

Formation, simulations et exercices

Des exercices et des simulations sont actuellement réalisés dans de nombreuses organisations, mais les participants s'entendent pour dire qu'ils ne sont **pas assez fréquents**.

Les participants reconnaissent **qu'une formation, des exercices et des simulations continus sont essentiels** pour assurer que le PMUNE est opérationnel, définir les domaines d'amélioration, établir des relations de travail et harmoniser les opérations. Nombre de participants soutiennent que des simulations ou des exercices hors site appropriés devraient avoir lieu au moins une fois par année.

La formation est un sujet d'intérêt très important pour nombre de participants. Ils ont insisté sur l'importance d'évaluer les besoins en formation, de les classer en priorités, d'assurer le financement continu de la formation, de partager les possibilités de formation

avec les autres organisations, et de faire participer les municipalités voisines à la formation, en particulier si elles doivent jouer un rôle de soutien en cas d'urgence. Des rencontres initiales, dirigées par la Sécurité civile, ont eu lieu afin de définir les exigences de formation des intervenants en cas d'urgence chimique, biologique, radiologique ou nucléaire.

Les participants espèrent que la situation sera réglée au cours de la phase III, alors qu'on améliorera les plans, confirmera les ententes et s'assurera que le plan est opérationnel.

Éducation du grand public et communication – Préparation

La dernière ronde d'activités de communication sur la préparation aux urgences nucléaires a eu lieu il y a environ dix ans. Le MSPQ, conjointement avec Communication Québec, prépare actuellement **une campagne d'information publique pour 2003**.

Les participants ont insisté sur l'importance de la clarté, de la simplicité, de l'exactitude de l'information, et d'une source crédible dans le cadre de la communication avec le grand public.

De nombreux participants croient qu'un **document accessible au grand public**, décrivant le PMUNE en termes simples, est nécessaire, tout comme des éclaircissements sur les changements apportés dans les zones de planification.

Communication – Intervention

Des **structures et des processus de communication ont été établis** et sont définis dans le plan. Certains participants estiment que le centre de surveillance d'urgence du MSPQ facilite la communication interorganisations en cas d'urgence.

Les participants savent que les **méthodes d'alerte du grand public doivent être améliorées**, et qu'elles sont actuellement sous examen. Les recommandations des participants sont entre autres les suivantes : consulter les municipalités visées au moment de la définition des systèmes et des méthodes d'alerte, établir des systèmes similaires dans les municipalités adjacentes (par exemple Bécancour et Trois-Rivières), et harmoniser les codes d'alerte.

Communication Québec administre un **centre d'appels d'urgence** chargé de répondre aux demandes du grand public.

Les participants ont insisté sur l'importance d'**éduquer le grand public** au sujet de la prise de mesures de protection, en particulier les **refuges** et l'administration de l'iodure de potassium, compte tenu des limites potentielles quant à l'évacuation.

Les organisations d'intervention immédiate utilisent actuellement des systèmes de communication de fréquences différentes, empêchant la communication directe.

Documentation : plans, procédures, listes de contrôle et bases de données

Les plans et les procédures généraux sont prêts et documentés pour de nombreuses organisations. Il reste à préciser la planification et la mise en application dans le cadre de la phase III. Le MSPQ est chargé d'assurer l'harmonisation des plans.

Les domaines **nécessitant des améliorations** sont entre autres la tenue à jour de renseignements sur les personnes-ressources et leur remplaçant, la mise à jour régulière du contenu des plans, l'uniformisation de la terminologie, et la distribution et le contrôle plus efficaces des documents.

De longues discussions ont eu lieu et des suggestions ont été formulées quant à l'élaboration de procédures, de directives et de listes de contrôle efficaces.

Les participants aimeraient que les différentes parties puissent **partager des fichiers électroniques pertinents**, par exemple par le biais d'une bibliothèque virtuelle.

Mesures de protection, équipes de terrain et contrôle

Plusieurs points du plan d'intervention **sont en cours d'élaboration** ou sont encore en suspens. Il s'agit entre autres de l'évacuation; du contrôle de la circulation; du contrôle des pâturages, du bétail, du lait et des aliments; du contrôle de l'eau; du contrôle et de la décontamination du personnel; et du contrôle et de la décontamination des véhicules. Les organismes responsables du développement de ces éléments ont été choisis.

Il y a encore du travail à faire quant à **la prédistribution et la distribution d'iodure de potassium**, notamment le choix d'un fournisseur canadien certifié, la disponibilité de formats appropriés pour les enfants, et la communication de la stratégie de distribution au grand public.

Une réunion sur la question de **l'acquisition de matériel** a déjà eu lieu, et des demandes ont été faites en décembre 2002. Aucune précision n'a été fournie sur le statut de ces demandes.

L'absence d'équipement de protection individuelle et de dosimètres pour les intervenants d'urgence était l'un des principaux points de discussion. Le MAPAQ a aussi noté un besoin important à cet égard. Les limites budgétaires de plusieurs organisations empêchent l'achat de l'équipement requis.

Santé Canada a repéré des réserves d'équipement, et le BPIEPC a un programme visant à **financer partiellement l'achat d'équipement** (Programme canadien de protection civile), mais beaucoup l'ignorent. Le personnel du BPIEPC a fourni de l'information générale sur le programme et sur la façon de demander des fonds. On a recommandé de promouvoir ce programme et de le prolonger au-delà de 2003.

Des préoccupations ont été soulevées quant **au manque apparent de laboratoires d'analyse de tierces parties** et d'éventuels laboratoires mobiles qui pourraient être requis pour analyser des échantillons (eau, lait, sol, etc.) pendant et après une urgence nucléaire. Les participants ont recommandé que les besoins et les lacunes prévus en

matière d'analyse soient définis, et que des ententes ou des accords soient conclus avec des laboratoires qualifiés ou accrédités, selon les besoins.

Gestion des ressources : personnel, équipement, installations et fonds pour éventualités

La plupart des organisations ont dit avoir **suffisamment de personnel** pour la préparation et l'intervention en cas d'urgence nucléaire. Cependant, **l'équipement et la formation sont des priorités importantes**. Les participants ont fait de nombreuses suggestions sur la mise en commun ou le partage de l'équipement et sur la formation conjointe. On a également suggéré de dresser la liste des ressources connexes ou d'élaborer une base de données à cet égard.

D'une manière générale, les commentaires des participants indiquent que les installations et les centres d'évacuation doivent être définis, dans le cadre de la phase III.

De nombreux participants avaient **des questions et des préoccupations quant à la capacité de télécommunication** si les lignes téléphoniques sont en panne ou surchargées en cas d'urgence.

Rétroaction sur les directives de la CCSN

Les participants considèrent que le document intitulé *Lignes directrices générales concernant la préparation aux situations d'urgence et l'intervention hors site – Volet nucléaire* est bon, bien fait et utile, et aidera à évaluer le degré de préparation et la capacité d'intervention. Certains ont dit qu'il aurait été très utile il y a quelques années (pour les phases I et II).

Des commentaires précis sur les lignes directrices figurent à l'Annexe D.

3.3 Compte rendu de l'atelier de Saint John

L'atelier de Saint John a réuni des représentants du réseau de gestion des mesures d'urgence nucléaire lié à la centrale de Point Lepreau. L'atelier a eu lieu en anglais, certains documents étant aussi offerts en français.

Le programme d'urgence nucléaire du Nouveau-Brunswick est pratiquement au point. Alors que les groupes de discussion ont soulevé les questions des opérations, des points forts et des meilleures pratiques, les participants à l'atelier se sont plutôt concentrés sur les enjeux ou les possibilités d'amélioration.

3.3.1 Aperçu des présentations clés faites lors des séances plénières

Les conférenciers invités ont fait des présentations sur des sujets d'intérêt pour les participants. Nous présentons ci-dessous un résumé des présentations.

- **Discours-programme : Ensemble pour un solide réseau de mesures d'urgence nucléaire**, par M. Ian Grant, directeur général, Direction de l'évaluation et de l'analyse, CCSN
- **Bienvenue de l'Organisation des mesures d'urgence Nouveau-Brunswick**, par M. Art Skaling, directeur, OMU NB
- **Le Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire (PFUN)**, par M^{me} Helen Griffiths, Bureau de la radioprotection, Santé Canada
 - Résumé du mandat fédéral en cas d'urgence nucléaire
 - Objet et portée du PFUN
 - Programmes, connaissances et ressources de Santé Canada
- **Le BPIEPC et la préparation et l'intervention en cas d'urgence nucléaire au Canada**, par M. John McCallan, directeur régional, Bureau de la protection et des infrastructures essentielles et de la protection civile
 - Aperçu du mandat, de la mission et du rôle du BPIEPC
 - Soutien à Santé Canada, élaboration de plans, offre d'installations et participation aux exercices
- **Atelier sur la gestion des mesures d'urgence nucléaire**, par M. Bernie Beaudin, agent d'intervention en cas d'urgence, CCSN
 - Aperçu des compétences, du rôle et des responsabilités de la CCSN avant, pendant et après une urgence nucléaire
 - Interface entre la CCSN et d'autres organisations
 - Portée et objet des ateliers
- **Programme de préparatin en cas d'urgence nucléaire**, par M. Ernest MacGillivray, conseiller sur le programme nucléaire, ministère de la Sécurité publique
 - Résumé exhaustif du Programme de préparation en cas d'urgence nucléaire du Nouveau-Brunswick
 - Politique
 - Planification, notamment les rôles organisationnels, et aperçu du Groupe de contrôle nucléaire

- Préparation
- Intervention
- *Information du grand public en cas d'urgence au Nouveau Brunswick*, par Bonnie Buckingham Landry, directrice, Communications Nouveau-Brunswick (CNB)
 - Plan d'information du grand public en cas d'urgence
 - Rôle de CNB en cas d'urgence et relations avec OMU NB
 - Principes d'information du grand public en cas d'urgence
 - Opérations, gestion, installations et services
 - Exemples de messages d'urgence
- *« Une question de partenariats »*, par M. Laurie Comeau, gestionnaire, Sécurité personnelle et Environnement, Énergie NB
 - Importance de l'emplacement des installations
 - Approche multirisques pour la planification d'urgence
 - Accords d'aide mutuelle
 - Importance de la coopération et des partenariats avec OMU NB
 - Importance des exercices, de la communication et de la liaison avec les collectivités
- *Groupe de communication des mesures d'urgence et radioamateur* par M. Sterling Carpenter, agent provincial des communications, Groupe de communication des mesures d'urgence
- *Installation d'une station de radioamateur au centre d'urgence hors site* par M. Peter Higgins, coordonnateur d'urgence adjoint, Amateur Radio Emergency Services (ARES)
 - Capacité radioamateur
 - Participation à la préparation d'urgence
 - Orientation future
- *Services médicaux d'urgence: défis et possibilités de la préparation aux urgences nucléaires*, par M. Ian Watson, directeur régional, SMU et préparation d'urgence, Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique
 - Rôle grandissant des SMU
 - Structure des SMU au Nouveau-Brunswick
 - Préparation et intervention
 - Lien avec les soins actifs
 - Préparation et intervention de l'Office régional de la santé
 - Possibilités d'amélioration : partenariats
- *Perspective des services d'incendie*, par le chef Wayne Pollock, Musquash Fire-Rescue
- *Aperçu des Lignes directrices générales concernant la préparation aux situations d'urgence et l'intervention hors site - Volet nucléaire*, par M. Barry Neil, N4 Research Associates, pour le compte de la CCSN
 - Objectifs et portée des lignes directrices
- *Intervention en cas d'incident*, par M. Gene Boles, agent provincial, planification en cas de catastrophe, Ambulance Saint-Jean

- Organisation, emplacements
- Service d'intervention en cas d'incident
- Ressources

3.3.2 Aperçu des discussions de groupe

D'une manière générale, les participants comprennent bien les questions de **compétence** au palier des collectivités, mais moins bien aux paliers fédéral et provincial. En pratique, les limites de compétence ne perturbent pas la collaboration et l'intervention, de nombreux groupes s'étant dits prêts à aller au-delà des limites définies s'il le faut en cas d'urgence.

Les **rôles individuels** dans le cadre de la préparation et de l'intervention d'urgence dans les organisations participantes sont généralement bien compris. Cependant, de nombreux participants ont besoin d'information sur **les rôles et les responsabilités organisationnels**.

Les rôles et les responsabilités à l'étape de la **reprise** après une urgence nucléaire doivent être définis.

Des **protocoles d'entente (PE) ont été conclus**, surtout entre les gouvernements et ministères fédéraux et provinciaux. Cependant, en raison du temps et des ressources requis pour préparer des PE, les accords informels sont plus courants entre les organisations d'intervention. La connaissance des rôles, des responsabilités et des capacités est considérée comme étant cruciale lorsque les groupes fonctionnent avec de tels accords.

Les participants ont fait l'éloge de l'accord d'**aide mutuelle** entre les premiers ministres des provinces Maritimes. On a rappelé que cet accord est utilisé comme modèle ailleurs en Amérique du Nord.

D'une manière générale, le **chevauchement des tâches** réalisées par les organisations **n'est pas considéré comme un problème**. En fait, un participant a fait remarquer que « ce serait bien d'avoir ce problème ».

Financement

D'une manière générale, les participants reconnaissent **qu'il n'y a pas de financement gouvernemental continu** pour la préparation et l'intervention d'urgence. De nombreuses organisations hors site manquent de fonds pour la formation continue du personnel, l'équipement de protection individuelle, l'équipement de contrôle, les simulations et la mise à jour des plans. Certains participants ont dit que les budgets sont souvent axés sur l'infrastructure et les opérations. Il se peut que les budgets de formation ne soient pas considérés comme une priorité par les décideurs, et il est rare d'avoir des budgets distincts pour la préparation d'urgence.

Dans certains cas, les **niveaux de financement ne sont pas représentatifs de l'engagement verbal**. Bien qu'il semble y avoir une augmentation des fonds alloués à la

préparation d'urgence depuis le 11 septembre, les participants estiment que ce financement n'atteint pas les niveaux minimaux.

Communication interorganisations

La **petite collectivité rurale, très soudée**, est considérée comme **un atout** sur le plan de la communication. « Tout le monde se connaît » était un thème familier.

Cependant, les participants reconnaissent la nécessité et les avantages de **rassemblements plus nombreux**, comme l'atelier de Saint John, afin d'améliorer la communication et la compréhension des rôles et des responsabilités, et de partager les expériences. De plus, les participants estiment que si **les représentants fédéraux consacraient plus de temps aux rencontres directes** sur le site, cela améliorerait la communication et la compréhension.

La demande de personnel de planification d'urgence **rend difficile la présence ou la participation** aux nombreuses rencontres. De nombreuses suggestions ont été faites pour atténuer ce problème, notamment se concentrer sur les processus essentiels d'intervention d'urgence (et non pas sur les éléments qui posent une menace) afin de réduire la disparité et le nombre de rencontres de planification d'urgence; offrir une formation, des simulations et des exercices conjoints sur une petite échelle; informer les autres parties des possibilités de formation et d'éducation; et organiser des conférences téléphoniques ou vidéo.

La terminologie et le jargon utilisés dans les communications verbales et les plans sont considérés comme un obstacle à la compréhension. Une harmonisation et une cohérence sont requises dans de nombreux domaines.

D'une manière générale, les participants estiment que la communication avec les **municipalités voisines** et leurs intervenants d'urgence pourrait être améliorée.

Formation, simulations et exercices

La centrale nucléaire de Point Lepreau aide OMU NB dans le cadre de la formation et de l'éducation des organisations d'intervention hors site. De nombreuses autres organisations offrent une formation pertinente, mais certains participants l'ignoraient et ont encouragé une plus grande promotion. Certaines organisations offrent souvent une formation conjointe dans le but de faire des économies.

De nombreuses organisations hors site estiment que l'engagement envers la formation et les budgets connexes sont inadéquats.

Énergie NB, les militaires et les gardes civils de Point Lepreau sont des exemples d'organisations qui procèdent **régulièrement à des simulations ou à des exercices**.

Les participants ont reconnu que **les exercices et les simulations sont essentiels** pour mettre les plans à l'essai, permettre aux organisations et aux personnes clés de collaborer, mettre la formation en pratique, définir les enjeux et régler les problèmes.

D'une manière générale, les participants étaient d'avis qu'à quelques exceptions près, **les simulations et les exercices ailleurs qu'à Point Lepreau ne sont pas suffisamment fréquents** pour donner suite à la question du roulement de personnel et maintenir un degré de préparation approprié. La diminution du financement est l'un des principaux problèmes.

Les questions liées aux exercices et aux simulations sont entre autres l'absence de budget à plus long terme, la fréquence, la disponibilité du personnel requis, et la communication et le suivi des mesures correctives.

L'absence de participants clés aux exercices et aux simulations est source de préoccupations. Les suggestions faites à cet égard sont entre autres planifier des simulations en fonction de ceux qui y assistent rarement, et donner à OMU NB ou à une autre organisation le droit d'obliger certaines parties à participer aux simulations ou aux exercices. Le fait d'organiser à l'occasion des simulations en dehors des heures ouvrables habituelles pourrait permettre d'augmenter la participation et de réduire les coûts, et améliorer le réalisme dans une certaine mesure.

Certains participants estiment que **les simulations et les chaînes téléphoniques non annoncées** sont des éléments importants de la préparation, mais sont plutôt rares.

Plusieurs participants ont proposé **d'inviter des membres du personnel occupant des postes plus élevés aux exercices et aux simulations**, afin de mieux les sensibiliser aux questions importantes et aux domaines nécessitant des améliorations, soutenant qu'ainsi, il sera plus probable que des ressources soient allouées dans le cadre des mesures correctives.

D'une manière générale, les participants estiment que **le traitement des mesures correctives doit être amélioré** sur les plans de la documentation, de la communication, de la mise en application et du suivi. L'obligation de rendre compte quant aux mesures correctives doit être améliorée sur les plans de l'attribution des priorités, des parties responsables et de l'établissement d'un calendrier d'exécution. Certains participants pensent que l'établissement de priorités est particulièrement important, alors que les restrictions budgétaires ont tendance à déterminer quels points sont pris en compte.

Bien qu'il soit possible d'envoyer des observateurs dans le cadre des exercices et de la formation dans d'autres régions, **les leçons apprises devraient être partagées plus efficacement**. La création d'un site Web interrégional protégé sur les mesures correctives et les leçons apprises a été suggérée comme un élément de solution. Les évaluations des exercices précédents pourraient également figurer sur ce site à des fins d'examen et de référence.

Un représentant des Forces armées a dit qu'il existe un **centre des «leçons apprises»**, fournissant aux militaires de l'information sur les exercices. Les commentaires des gardes civils sur les simulations de routine sont remis à OMU pour examen et distribution ultérieure.

Les participants ont insisté sur l'importance d'envoyer des **observateurs** au moment des exercices. La participation des médias pourrait aussi être bénéfique.

Éducation du grand public et communication – Préparation

Il est largement reconnu que les **gardes civils et les services d'incendie jouent un rôle clé dans l'éducation et la communication proactives à l'égard du grand public**, en particulier dans un rayon de 20 km de la centrale de Point Lepreau. Ils rendent visite aux nouveaux habitants de la région et leur fournissent de l'information sur la préparation d'urgence et une trousse comprenant une brochure, des comprimés d'iodure de potassium, un détecteur de fumée et un dispositif de notification à la collectivité affichant de l'information et des instructions sur les situations d'urgence. Ils les informent des mesures de protection, par une approche « tous risques ». Les gardes civils recueillent de l'information sur le nombre de foyers et le nombre de personnes par foyer, déterminent les besoins en communication et étudient les questions de mobilité.

Malgré les activités d'éducation et de communication, les participants ont l'impression que **la connaissance qu'a le grand public des mesures de protection** pourrait être améliorée. Ils ont insisté sur le fait que l'éducation, de même que des directives claires, est essentielle pour que les gens réagissent de façon appropriée en cas d'urgence.

Les participants ont fait remarquer que **la documentation générale sur le plan d'urgence nucléaire hors site n'est pas largement distribuée** (à de nombreuses organisations participantes ou au grand public).

Communication – Intervention

Des processus de notification internes et interorganisationnels sont en place et semblent solides. Certaines organisations procèdent à des exercices de chaîne téléphonique, qui se passent habituellement bien, quoique les participants aient constaté quelques difficultés quant à la tenue des listes de personnes-ressources. L'absence de service de téléphonie cellulaire dans certaines régions est également considérée comme un problème potentiel.

Des systèmes de communication d'urgence avec les Forces armées sont en place, et il existe des systèmes de communication d'urgence et des unités de signalisation.

Il existe trois méthodes pour alerter le grand public en cas d'urgence nucléaire : le Système de notification de la collectivité, le Service de gardes civils de Point Lepreau, et les médias électroniques. Le **Système de notification de la collectivité (SNC)** a été conçu par OMU NB à l'intention de la population vivant dans un rayon de 20 km. En cas d'urgence, des messages audio et textes sont envoyés à la population; le système fonctionne avec les téléphones, les cellulaires, les téléavertisseurs, le courrier électronique et d'autres dispositifs d'alerte. Si les messages ne peuvent être transmis par ce système, il existe une procédure de **notification de secours**, exécutée par les gardes civils. La population vivant dans un rayon de 20 km de la zone de radiation peut être alertée en l'espace de 9 minutes, selon les exigences établies.

Un **centre d'information d'urgence hors site** peut répondre aux appels du grand public, puis envoyer des clarifications par l'intermédiaire du SNC.

Communications Nouveau-Brunswick, en collaboration avec plusieurs autres organisations, est responsable de la tenue du Plan d'information d'urgence du grand public.

Certains participants ont signalé la difficulté potentielle de diffuser l'information d'alerte d'urgence par les **stations qui ont une programmation automatique** (principalement les week-ends et le soir). Il semble que le processus de communication avec les programmeurs n'a pas encore été mis à l'essai.

Les systèmes de communication actuellement utilisés par les organisations d'intervention d'urgence **ne sont pas compatibles** (pas de fréquence/bande de communication commune).

Les participants ont reconnu que **les instructions à la population doivent être brèves et simples**.

Documentation : plans, procédures, listes de contrôle et bases de données

Le personnel d'OMU NB a rappelé que l'un des rôles de l'organisation consiste à **servir de ressource** aux municipalités pour l'élaboration et la mise en application des plans d'urgence.

De nombreux **plans d'urgence sont en place** pour les diverses organisations hors site représentées à l'atelier, mais il se peut que des aspects de certains plans ne soient pas encore documentés (surtout en raison d'un manque de ressources). Certains participants ont posé des questions sur le degré de coordination des différents plans.

La désignation des zones et des secteurs crée une confusion chez certains.

Les participants ont fait de nombreux commentaires sur l'utilisation et la valeur des **bases de données** dans le cadre de la préparation et de l'intervention. Les points soumis à la discussion étaient entre autres le tenue de renseignements accessibles mais sûrs, la disponibilité des ressources pour tenir les bases de données à jour, et un accès garanti en cas d'urgence. L'inventaire des ressources pertinentes dans la collectivité pourrait être utile.

La **mise à jour peu fréquente des documents** (en particulier les listes de personnes-ressources) et l'absence de contrôle des documents (entraînant notamment la circulation de documents périmés) semblent être des problèmes relativement courants pour les organisations hors site. Certains participants croient que des pressions au palier fédéral ou des exigences de vérification encourageraient le respect des exigences en matière de contrôle et de mise à jour des documents au palier provincial.

Mesures de protection, équipes de terrain et contrôle

Nombre d'organisations et de participants ont besoin **de clarifications additionnelles sur les niveaux des mesures de protection.**

On reconnaît de façon générale que des **plans de contrôle de la circulation adéquats** sont en place, notamment l'utilisation des gardes civils au besoin.

Des comprimés d'iodure de potassium ont été prédistribués aux personnes habitant dans un rayon de 20 km, et la Santé publique administre une base de données permettant de faire le suivi de la distribution et des dates de péremption. OMU NB doit dire à la population quand prendre les comprimés d'iodure de potassium. De plus, le centre d'urgence hors site a un stock d'iodure de potassium et une procédure de distribution.

L'absence de fournisseur canadien certifié d'iodure de potassium reste un problème. Il faut apporter des précisions sur la durée de conservation réelle et annoncée et sur les procédures d'élimination.

Un sondage quinquennal permet de recueillir de l'information sur le bétail et les biens produits localement, qui pourrait être utilisée dans le cadre de l'analyse des voies critiques d'ingestion.

Il faut établir des directives/procédures sur la **décontamination des véhicules** et la récupération des écoulements.

Les participants savent qu'OMU NB est responsable de la levée des mesures de protection et du lancement des opérations de reprise. Cependant, il existe **très peu de directives sur la planification de la reprise.**

Des directives et des éclaircissements sont requis sur l'élimination des restrictions à l'utilisation des terres, les interdictions de consommation et les ordres d'évacuation.

D'une manière générale, les participants estiment que le budget pour la formation et l'équipement, en particulier pour les intervenants bénévoles, est **insuffisant.**

Gestion des ressources : personnel, équipement, installations et fonds pour éventualités

Les gardes civils estiment avoir suffisamment de ressources dans le rayon de 20 km, et sont prêts à réagir à une urgence de deux jours, avec des systèmes de communication et des génératrices de secours.

Énergie NB **aide** les services d'incendie à se procurer l'équipement nécessaire dans la mesure du possible. Une grande part de l'équipement de protection pour les intervenants d'urgence appartient à Énergie NB et pourrait être prêtée aux intervenants au besoin.

Il existe divers types d'équipement de secours d'urgence. Cependant, **le temps requis pour obtenir l'équipement entreposé et les coûts connexes** posent un problème pour

certaines organisations. De plus, le calibrage et l'entretien de l'équipement entreposé devraient être pris en compte.

La Santé publique entretient de l'équipement de contrôle individuel et a un plan de décontamination exhaustif.

De nombreuses organisations d'intervention ont insisté sur le fait qu'elles **dépendent d'un grand nombre de bénévoles**, qui pourrait être plus élevé théoriquement qu'en réalité en cas d'urgence. De nombreux bénévoles travaillent pour plus d'une organisation ou pourraient avoir des priorités plus importantes liées à leur travail et à leur famille. Les gardes civils bénévoles sont généralement des retraités qui vivent dans la région.

Rétroaction sur les directives de la CCSN

Les participants trouvent qu'il s'agit d'un document **clair, facile à suivre et utile** pour la planification et la préparation en cas d'urgence nucléaire, et pensent que ce serait un bon outil d'évaluation.

Des préoccupations ont été soulevées quant à l'utilisation de certains termes et **d'incohérences** entre les versions française et anglaise fournies à l'atelier.

Les participants **aimeraient que des lignes directrices sur l'atténuation et la reprise soient élaborées**.

Des commentaires précis sur les lignes directrices figurent à l'Annexe D.

4.0 CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Les conclusions générales suivantes ont été tirées à partir des présentations des conférenciers invités et des commentaires faits par les participants aux trois ateliers. Les organisations, intervenants et participants clés ayant des responsabilités ou des rôles en matière de gestion des mesures d'urgence nucléaire pourront lire ces conclusions et donner suite aux questions et aux domaines nécessitant des améliorations.

1. Il faut un plus grand leadership afin de favoriser, à tous les niveaux, le développement continu du réseau de gestion des mesures d'urgence nucléaire et la résolution des problèmes.

Voici quelques exemples.

- Si possible, fournir un financement ou permettre aux représentants des organisations d'intervenants, de gestion des mesures d'urgence et d'intervention pertinents de se rencontrer ; de partager leur expérience et leurs connaissances; de clarifier les rôles et les responsabilités; et de travailler afin de régler des questions précises.
- À cette fin, on pourrait organiser des ateliers ou des réunions interprovinciaux et intraprovinciaux, offrir une formation aux groupes de travail, échanger du personnel pendant de courtes périodes, ou envoyer des observateurs de tierces parties aux exercices.
- En fonction des questions soulevées lors des ateliers, les sujets des ateliers ou des groupes de travail futurs pourraient être entre autres :
 - amélioration de l'éducation du grand public sur la préparation aux situations d'urgence et les mesures de protection;
 - moyens efficaces pour alerter la population;
 - planification de l'évacuation (surtout à Pickering);
 - résolution des questions en suspens sur le freinage de la fonction thyroïdienne;
 - normalisation des programmes de formation des intervenants d'urgence;
 - détermination de la capacité et des ressources de laboratoires d'analyse indépendants;
 - harmonisation des plans et de la terminologie;
 - conception de coffres d'outils comprenant notamment des bases de données géoréférencées sur les ressources des collectivités, des bibliothèques virtuelles, des approches efficaces pour la mise à jour des plans et le contrôle des documents, le suivi efficace des mesures correctives;
 - plans de communication interorganisations de secours.

2. L'augmentation du financement et des ressources liés à la capacité d'intervention en cas d'urgence hors site devrait être considérée.

Les améliorations pourraient entre autres être les suivantes :

- a) communiquer plus efficacement les programmes fédéraux de financement (par exemple pour la formation, l'achat d'équipement, etc.) aux intervenants des collectivités hôtes;
- b) fournir des possibilités de formation et assurer un financement à long terme, en particulier aux organisations d'intervention immédiate, au milieu médical et aux organismes bénévoles concernés;
- c) fournir un financement et des ressources à long terme pour la planification de simulations et d'exercices hors site et la participation à ceux-ci;
- d) appliquer les programmes de financement à l'achat d'équipement d'urgence.

3. On souhaite que la participation des parties concernées s'intensifie ou s'améliore.

La participation pourrait être améliorée par l'un des moyens suivants :

- a) assurer la participation du personnel requis aux simulations et aux exercices;
- b) encourager la participation de représentants fédéraux concernés aux simulations et aux exercices;
- c) partager l'expérience et les connaissances quand des besoins doivent être comblés ou quand de l'aide est requise.

4. L'orientation de base devrait être améliorée.

Compte tenu des préoccupations exprimées par les participants, les organismes responsables pourraient envisager de consulter les intervenants sur la faisabilité des exigences de base suggérées comme :

- a) la mise à jour obligatoire d'éléments précis de plans d'urgence nucléaire hors site ayant une courte durée de vie (par exemple, les listes de contacts);
- b) la participation obligatoire de certaines parties à des exercices ou simulations choisis;
- c) l'organisation de simulations ou d'exercices à une fréquence minimale;
- d) le financement continu et à long terme de la formation, des simulations, des exercices et de la tenue des plans d'urgence.

5. Le document intitulé *Lignes directrices générales concernant la préparation aux situations d'urgence et l'intervention hors site- Volet nucléaire* devrait être révisé, mis au point et distribué.

Cela devrait comprendre les activités suivantes :

- a) étudier les commentaires détaillés formulés par les participants lors des ateliers et faire les révisions appropriées;
- b) émettre les lignes directrices en assurant la cohérence entre les versions française et anglaise.

6. L'évaluation et l'amélioration continue devraient être favorisées.

Cela pourrait être possible comme suit :

- a) aider à l'élaboration d'une liste de contrôle ou d'un outil de vérification de la préparation d'urgence nucléaire générique pouvant être adapté par les organisations hors site;
- b) jouer un rôle directeur dans l'élaboration d'un processus de vérification volontaire des organisations hors site.

7. Il serait souhaitable d'avoir des lignes directrices sur la reprise.

Les organisations concernées devraient collaborer afin d'élaborer et de promulguer, ou d'aider à l'élaboration et à la promulgation, de lignes directrices sur la reprise en cas d'urgence nucléaire.

8. La progression de la résolution des problèmes doit être supervisée.**GOLDER ASSOCIATES LTD.**

Brenda Tyedmers, B.Sc.A.
Organisatrice des ateliers de la CCSN
Golder Institute



David Noonan, M. Sc., Ing.
Directeur
Golder Institute

BT/DKJN/bt/mmh
021-1578

021-1578 RPT 03MAY05 Proceedings CNSC Workshops 2002_2003.doc

LISTE DES ACRONYMES

BPIEPC	Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile
CCSN	Commission canadienne de sûreté nucléaire
GSUO	Gestion des situations d'urgence de l'Ontario
KI	Iodure de potassium (agent de freinage de la fonction thyroïdienne)
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MRC	Municipalité régionale de comté (Québec)
MSPQ	Ministère de la Sécurité publique du Québec
OMUD	Organisation des mesures d'urgence de Durham (région de Durham, Ontario)
OMU NB	Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick
PE	Protocole d'entente
PMUNE-G2	Plan des mesures d'urgence nucléaire externe à la centrale nucléaire de Gentilly-2
PPUN	Plan provincial d'urgence nucléaire (Ontario)
SNC	Système de notification de la collectivité (Point Lepreau, Nouveau-Brunswick)

ANNEXE A

PARTICIPANTS AUX ATELIERS

Cet annexe contient des renseignements protégés et n'est pas accessible au public.